

Séance du Conseil Communal n°2022/06

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir en la salle de séance dans la Mairie à Schieren :

Mercredi, le 21 septembre 2022 à 18h00

Ordre du jour

1. Approbation du contrat de bail modifié concernant la location de la buvette de Tennis
2. Création de logement abordable :
 - Acquisition d'un immeuble sis à 28, Route de Luxembourg à Schieren et destiné à la mise à disposition de l'Office social Nordstad (par le biais de la gestion locative sociale)
 - Acquisition de diverses parcelles au lieu-dit "In den Wangerten" destinées à la construction de logements abordables
3. Adoption du PAP NQ dénommé "Oberschieren"
4. Adoption du PAP NQ dénommé "Rue de la Gare"
5. Approbation de divers contrats et conventions
6. Approbation de divers actes notariés
7. Arrêt provisoire du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2021
8. Pacte Nature : Décisions relatives à divers points du catalogue des mesures
9. Modification du règlement communal de circulation
10. Confirmation de divers règlements temporaires d'urgence de circulation
11. Approbation de titres de recette
12. Approbation de divers contrats de concession au cimetière de Schieren
13. Divers / Point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales

Schieren, le 12 septembre 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Eric THILL

Bourgmestre

Yves WEIS

Secrétaire communal

